Ramassage de bois mort

Île aux Saules – 12 octobre 2024

Lettre de décharge de responsabilité

Je soussigné.e ……..... (Nom+Prénom) domicilié.e au…… …… ……...……(adresse complète) déclare dégager de toutes responsabilités le SIVU de l'Îlot de la Haute-Deûle en cas d'incident de toute nature que ce soit, lors de la journée de ramassage de bois mort organisé le samedi 12 octobre de 8h30 à 13h00.

Rappel des règles applicables :

-gratuit

-être domicilié à Bauvin ou Billy-Berclau (sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité)

-1 stère de bois par foyer

-prévoir sacs. Les brouettes et remorques sont admises

-prévoir gants et éventuelles protections

-Possibilité de tronçonner sur place les arbres marqués au préalable

-aucun véhicule ne sera autorisé sur le site. Les véhicules motorisés doivent rester sur le parking.

Fait le ……/……./……..

A ……

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)